Règlement jeu-concours IDBUS

« 2 x un aller-retour pour une personne» avec iDBUS, d'une valeur maximale de 236 €. Ce gain est nominatif, non cessible et consiste en 2 titres de transport A/R pour la personne physique majeure gagnante et son accompagnant. Ce gain est utilisable sur www.idbus.com et valable uniquement sur les trajets iDBUS au départ de Marseille, Aix-en-Provence ou Nice à destination de Gênes ou Milan, payables en euros, pour des voyages avant le 1er avril 2015, dans la limite des places disponibles. Cumulable avec les promotions en cours et avec le Tarif Tribu. Ne donne lieu à aucun remboursement ni aucun rendu monnaie de la part de iDBUS. Sous réserve des conditions dérogatoires prévues ci-dessus, l'utilisation du gain « 2 x un aller-retour pour une personne » est soumise à la stricte obligation du respect des Conditions Générales de iDBUS consultables dans la rubrique Conditions Générales de Vente iDBUS sur idbus.com.